

# Bulletin de la personne déléguée

Numéro-24-25-001

Le 15 août 2024

Dès que rempli, S.V.P. faire parvenir ce formulaire au SERL par courriel, par courrier interne ou par télécopieur.  
Nous comptons sur votre prompte collaboration pour nous aider à mettre à jour les listes d'envoi.

Merci!

## Votre délégation syndicale Année scolaire 2024-2025

**NOM DE L'ÉCOLE OU DU CENTRE :** \_\_\_\_\_

Votre délégation syndicale s'établit en fonction du chapitre 4 des Statuts du SERL et de l'article 3-5.00 de la convention collective locale.

- L'assemblée générale de chaque école ou centre procède à l'élection des membres qui formeront l'équipe de personnes déléguées.
- Cette équipe de personnes déléguées syndicales se partage le nombre de droits de vote fixés pour votre école ou centre. Ainsi, à chaque assemblée des personnes déléguées, l'équipe syndicale choisit qui exercera les droits de vote.
- L'assemblée générale de chaque école ou centre procède à l'élection, parmi l'équipe de personnes déléguées syndicales, d'une personne déléguée qui agira à titre de représentante syndicale au sens de la convention collective, conformément à la clause 3-5.02 de l'entente locale.

Notre école ou centre compte \_\_\_\_\_ enseignantes et enseignants. Ce qui nous donne droit à :



Cochez la bonne ligne

Nombre d'enseignantes et d'enseignants	Nombre de personnes à élire	Nombre de droits de vote fixés
<input type="checkbox"/> Moins de 50	4	2
<input type="checkbox"/> de 51 à 75	6	3
<input type="checkbox"/> de 76 à 100	8	4
<input type="checkbox"/> de 101 à 125	10	5
<input type="checkbox"/> de 126 à 150	12	6
<input type="checkbox"/> 151 et plus	14	7

# NOMINATION DE L'ÉQUIPE SYNDICALE



## Qui a été élu déléguée ou délégué ?

Nom et prénom (en majuscules)	Degré ou niveau ou spécialité	Adresse courriel personnelle <b>autre que CSSLaval</b>	✉ n° de poste salle des profs	✉ Maison ou cellulaire
À remplir selon le nombre correspondant au nombre d'enseignants				
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
6.				
7.				
8.				
9.				
10.				
11.				
12.				
13.				
14.				

**N** Pour les écoles ou centres qui apprécient la formule « par rotation », nous vous recommandons d'élire d'abord le nombre **ot** de personnes déléguées correspondant à votre nombre d'enseignantes et d'enseignants; par la suite, si vous désirez modifier **e:** votre délégation, vous pourrez toujours le faire en faisant parvenir les changements au SERL.



## Qui sera déléguée ou délégué supplémentaire?

Si votre école ou centre comporte plus d'un établissement, vous avez droit à une personne déléguée supplémentaire par établissement supplémentaire.

Nom et prénom (en majuscules)	Degré ou niveau ou spécialité	Adresse courriel personnelle <b>autre que CSSLaval</b>	✉ n° de poste salle des profs	✉ maison ou cellulaire
À remplir selon le nombre correspondant au nombre d'établissements supplémentaires				
1.				
2.				
3.				



Qui sera la personne représentant les enseignantes et enseignants auprès de la direction?

**Inscrire ici la personne déléguée ainsi que son substitut** à qui pourra s'adresser la direction lorsque cette dernière devra communiquer avec un représentant des enseignants, conformément à la clause 3-5.02 de l'entente locale.

Délégué(e) : \_\_\_\_\_

Substitut : \_\_\_\_\_  
Nom et prénom

## Avis de nomination

Nous \_\_\_\_\_ et \_\_\_\_\_ membres  
Nom et prénom \_\_\_\_\_ Nom et prénom \_\_\_\_\_  
du SERL, confirmons que lors de la réunion générale de notre école ou centre, tenue le \_\_\_\_\_, les personnes nommées ci-haut ont été élues comme délégués syndicaux.

\_\_\_\_\_  
Nom et prénom

\_\_\_\_\_  
Nom et prénom

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Nom et prénom  
Signature

## **LA CIRCULATION DE L'INFORMATION!**

Indiquez-nous comment sera assurée la distribution de la documentation syndicale. Vous pourriez vouloir vous partager la tâche, par secteur, par salle de profs... Ici aucune contrainte! Le but, c'est que toute votre équipe enseignante puisse recevoir rapidement les écrits syndicaux.

**NOM DE L'ÉCOLE OU DU CENTRE :** \_\_\_\_\_

### **Responsable du courrier**

1.	Nom	Prénom	Nombre de copies
Secteur, niveau à préciser sur votre enveloppe			
2.	Nom	Prénom	Nombre de copies
Secteur, niveau à préciser sur votre enveloppe			
3.	Nom	Prénom	Nombre de copies
Secteur, niveau à préciser sur votre enveloppe			
4.	Nom	Prénom	Nombre de copies
Secteur, niveau à préciser sur votre enveloppe			
5.	Nom	Prénom	Nombre de copies
Secteur, niveau à préciser sur votre enveloppe			
6.	Nom	Prénom	Nombre de copies
Secteur, niveau à préciser sur votre enveloppe			
7.	Nom	Prénom	Nombre de copies
Secteur, niveau à préciser sur votre enveloppe			

**Si nécessaire, utiliser une autre feuille.**

# INFORMONS-NOUS

Le SERL organise plusieurs sessions de formation sur divers dossiers (santé et sécurité, Conseil de participation enseignante (CPE), Conseil d'établissement...) pour les enseignantes et enseignants appelés à assumer une fonction de représentation dans l'école ou le centre.

Il est donc fort utile de les connaître!

## Liste du personnel enseignant membre du conseil de participation enseignante (CPE)

1.	6.
2.	7.
3.	8.
4.	9.
5.	10.
Qui en assume la présidence?	

## Liste du personnel enseignant membre du conseil d'établissement (CE)

1.	6.
2.	7.
3.	8.
4.	9.
5.	

## Liste du personnel enseignant membre du comité-école EHDA

1.
2.
3.

## Responsable santé et sécurité au travail

1.
----

## Horaire de l'école ou du centre

Entrée	Entrée
Récréation A.M.      de      à	Pause      de      à
Dîner      de      à	Souper      de      à
Récréation P.M.      de      à	Pause      de      à
Sortie	Souper

## Dates des journées pédagogiques « flottantes » de l'école ou du centre

1.	6.
2.	7.
3.	8.
4.	9.
5.	

Formulaire rempli par : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Merci !